

Le dico des drogues

# Cannabis de synthèse

---

Contrairement au cannabis qui est issu d'une plante, le cannabis de synthèse (ou cannabinoïdes de synthèse) est une substance chimique. Il ne contient pas de THC (le principe actif du cannabis), mais des molécules qui imitent les effets du cannabis. Mais attention, le cannabis de synthèse est plus puissant, plus dangereux et plus addictif que le cannabis naturel.

Le cannabis de synthèse se présente le plus souvent sous forme d'un mélange de plantes séchées (conditionné dans un petit sachet métallique) sur lesquelles une solution de cannabinoïdes de synthèse a été pulvérisée. Il peut également être vendu sous forme d'encens, de poudre ou d'e-liquide pour cigarette électronique. Ils portent toujours la mention « Not for human consumption » (non destiné à la consommation humaine).

**Appellations :** PTC (pète ton crâne), Buddha Blue, Spleen, Spice, HHC, HHCO, HHCP, THCP, THCPO, MDMB-4en-PINACA, CP-47, 497-C8, JWH-018, HU-201, AM-630, UR-144...

Interdit

## Statut légal

**Les substances classées stupéfiant en France :**

- HHC
- HHCO
- HHCP
- HHCPO
- H4-CBD et H2-CBD
- THCP
- THCA
- 5F-Cumyl-Pegaclone (ou 5F-SGT-151)
- Cumyl-CH-Megaclone (ou SGT-270)
- 7APAICA

- 5F-7APAICA
- Cumyl-P7AICA
- 5F-Cumyl-P7AICA
- BZO-Hexoxizid (ou MDA-19)
- BZO-Poxizid (ou 5C-MDA-19)
- 5F-AB-FUPPYCA (ou AZ-037)
- 5F-PCN (ou 5F-MN-21)
- A-836,339
- AB-CHFUPPYCA (ou AB-CHMFUPPYCA)
- ADSB-FUB-187
- CB-13 (ou CRA-13 ou SAB-378)
- EG-018
- FUBIMINA (ou BIM-2201 ou BZ-2201 ou FTHJ)
- JTE-7-31
- WIN 55,212-2

### **Les familles classées stupéfiant en France :**

- Indol-3-yl methanone
- Indazol-3-yl methanone
- Naphthoylpyrroles ou dérivés du pyrrole-3-yl(1-naphtyl) methanone
- Naphthylméthylindoles ou dérivés du indol-3-yl-(1-naphtyl) méthane
- Naphthylidèneindènes et Naphthylméthylindènes ou dérivés des 1-(1-naphthylméthylène) indène et 1-(1-naphthylméthyl) indène
- Cyclohexylphénols ou dérivés du 2-(3-hydroxycyclohexyl) phénol
- Dérivés du 3-carboxylate indole
- Dérivés du 3-carboxylate indazole
- Dérivés du 3-carboxamide indole
- Dérivés du 3-carboxamide indazole
- Carboxamide pyrrolo[3,2-c]pyridine ou dérivés du 3-carboxamide pyrrolo[3,2-c]pyridine
- Thiazolyl indole ou dérivés du 3-(4-thiazolyl) indole

**L'usage est interdit :** l'article L3421-1 du Code de la Santé Publique prévoit des amendes (jusqu'à 3 750€) et des peines de prison (jusqu' à 1 an).

**L'incitation à l'usage et au trafic et la présentation du produit sous un jour favorable sont interdites :** l'article L3421-4 du Code de la Santé Publique prévoit des amendes (jusqu'à 75 000€) et des peines de prison (jusqu'à 5 ans).

**Les actes de trafic sont interdits :** les articles 222-34 à 222-43 du Code Pénal prévoient des amendes (jusqu'à 7 500 000 €) s'accompagnant de peines de prison (jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle).

Pour en savoir plus, lire notre dossier sur ["La loi et les drogues"](#).

## **Dépistage**

Le cannabis de synthèse n'est pas dépisté par les tests de dépistage classiques.

## **Modes de consommation**

Le cannabis de synthèse est fumé.

## Effets recherchés

L'intensité des effets varie selon chaque personne, le contexte dans lequel elle consomme, la quantité et la qualité du produit consommé.

Le cannabis de synthèse contient des molécules chimiques qui imitent les effets du THC contenu dans le cannabis naturel. Les effets le plus souvent évoqués sont :

- sentiment de détente et de bien-être
- euphorie
- intensification des perceptions sensorielles (les sons, les images et les sensations tactiles gagnent en intensité et en finesse)
- modification de l'appréciation du temps et de l'espace
- impression de « planer »

## Effets secondaires

L'intensité des effets varie selon chaque personne, le contexte dans lequel elle consomme, la quantité et la qualité de produit consommé. **Attention, la teneur en produit psychoactif est très différente d'un lot à l'autre. L'intensité des effets est donc très variable et non prédictible.**

Les effets les plus fréquents sont :

- rougeurs du visage et des yeux, bouche sèche
- vomissements
- anxiété, irritabilité, agitation
- hallucinations

## Risques et complications

**Attention : Le cannabis de synthèse est plus puissant, plus dangereux et plus addictif que le cannabis naturel.**

**- En fonction du produit consommé, la puissance d'effet peut être jusqu'à 200 fois supérieure à celle du cannabis naturel.**

**- Le risque de surdose est particulièrement élevé alors qu'il n'existe pas avec le cannabis naturel.**

**- Contrairement au cannabis naturel, le cannabis de synthèse ne contient pas de cannabidiol, un cannabinoïde qui atténue les effets indésirables du cannabis. Les effets indésirables, en particulier les effets psychiques, seront donc plus forts.**

Les risques les plus fréquents sont :

- troubles psychiatriques de type attaques de panique, paranoïa,
- auto agressivité pouvant aller jusqu'à des idées suicidaires
- hypertension artérielle
- convulsions, perte de connaissance
- troubles du rythme cardiaque (palpitations, accélération du rythme cardiaque, douleurs thoraciques, infarctus du myocarde)
- insuffisances rénales aiguës

- surdose pouvant entraîner le décès (En raison de la difficulté de fabriquer un mélange homogène entre les substances chimiques et les substances végétales, la concentration en produit psychoactif est très aléatoire d'un lot à l'autre. Certains lots peuvent être très concentrés, au point d'entraîner une surdose. De plus certains cannabinoïdes de synthèse peuvent rester très longtemps dans l'organisme, ce qui augmente également les risques de surdosage).

## Dépendance

La consommation régulière entraîne assez rapidement l'utilisateur à **augmenter les doses consommées pour obtenir les mêmes effets** (tolérance).

Une dépendance s'installe : des symptômes de sevrage apparaissent à l'arrêt, et les tentatives d'arrêt de la consommation sont infructueuses en dépit de la connaissance de ses effets négatifs.

**Les symptômes de sevrage sont les suivants :**

- **craving**
- **irritabilité**
- **agitation**
- **humeur maniaque**
- **insomnie**
- **tachycardie**
- **sueurs**
- **tremblements**
- **vomissements**
- **crises convulsives**
- **augmentation de l'appétit**

Chez les usagers quotidiens de cannabis de synthèse, ces symptômes apparaissent une à deux heures après la dernière prise, et durent entre 5 jours et une semaine.

Une aide extérieure peut être utile. [Consulter la rubrique Adresses utiles.](#)

## Conseils de réduction des risques

Toute consommation expose à des risques. Il est toujours préférable de s'abstenir, en tout cas de reporter la consommation, quand on se sent fatigué, stressé, mal ou qu'on éprouve de l'appréhension. Il est également préférable de consommer avec des gens de confiance, dans un contexte rassurant.

Comme pour toutes les drogues de synthèse, les dosages en produit actif peuvent être très variables d'un lot à l'autre (que ce soit en termes de substances présentes ou de quantité). Ne pas se fier à la composition indiquée par les sites internet ou sur les sachets. Par mesure de précaution, consommer par petites quantités, et attendre de connaître les effets sur soi avant de chercher à consommer plus ou plus souvent.

- N'augmenter les doses qu'avec précaution, donnez-vous du temps pour que les effets des doses précédentes s'estompent.
- Consommer dans un environnement dans lequel vous vous sentez en sécurité, avec des gens en qui vous avez confiance et qui pourront vous aider en cas de problème.
- Éviter de consommer en cas de mauvaise tolérance au cannabis naturel.
- Être très prudent lors de la consommation de cannabinoïdes de synthèse présentés sous forme de poudre car ils vous exposent davantage au risque d'overdose : leur dosage exige en effet une balance de précision (milligramme au minimum) et la nature du produit exige une prise par voie orale.

- Eviter de consommer ces produits en association avec d'autres substances , en particulier d'autres formes de cannabis, de l'alcool ou des stimulants. Un grand nombre d'intoxications et décès impliquent de la polyconsommation.
- Eviter de consommer ces produits si vous avez des antécédents cardiaques, rénaux ou psychiatriques.
- Eviter de consommer ces produits de manière régulière, nous n'avons aucun recul concernant les risques liés à une consommation répétée.
- Etre très prudent sur l'utilisation de cannabinoïdes dans des bangs ou des pipes à eau : il est plus difficile de réguler la prise et facile d'en prendre trop.
- En cas de période prolongée de battement du cœur rapide ou de douleurs thoraciques, appeler les secours (18 ou 112).
- Ne pas prendre le volant après avoir consommé.